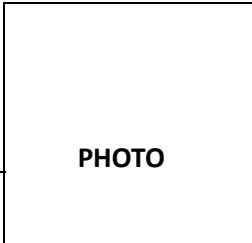




INSCRIPTION 2024-2025



PHOTO

ATHLETES

NOM.....Prénom.....

Date de naissance.....Nationalité.....

Taille brassière 8 ans -10 ans -12 ans -14 ans -16 ans- xs - s - m - l -xl - xxl - xxxl).....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone (Athlète. **Ne pas inscrire le numéro des parents ici**).....

Mail (obligatoire, en lettre majuscule).....

RESPONSABLE LEGAL /CONTACT D'URGENCE

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

CP.....VILLE.....

TELEPHONE.....

MAIL (lettre en majuscule).....

AUTRE CONTACT

LIEN DE PARENTE.....

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

CP.....VILLE.....

TELEPHONE.....

MAIL (lettre en majuscule).....

Je soussigné.....responsable légal

de.....atteste avoir bien pris note du règlement intérieur, et m'engage à le respecter. J'ai bien compris qu'en cas de désistement où de renvoi de mon enfant pour non respect du règlement intérieur, aucun remboursement ne sera accordé.

Date

signature



MODALITES D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS	TARIF UNIQUE	ATHLETES COACH
Cotisation licence Athlète TARIF UNIQUE	590	550

FACILITES DE PAIEMENT

	30 JUIN	5 SEPTEMBRE	5 OCTOBRE	5 NOVEMBRE	5 DECEMBRE	5 JANVIER
1 enfant	130€	120	120	110	110	
2 enfants	260€	184	184	184	184	184
Athlète coach	130	105	105	105	105	

CHEQUE DE CAUTION (remis lors de la restitution des uniformes)

180 € par athlète

CONDITIONS GENERALES

. **Ancien Athlète** : Ancien adhérent de l'année N-1 . **Nouvel Athlète** : Nouvel Adhérent

Conditions de règlement : 4 chèques maximum et 5 pour 2 enfants, libellés à l'ordre de MPC.

Les chèques seront encaissés le 5 de chaque mois. (30 juin – 5 sept – 5 oct – 5 nov – 5 déc) Indiquez le nom de l'enfant au dos ainsi que le mois d'encaissement.

Ancien Athlète : Premier chèque au 30 juin pour toute inscription en fin de saison.

Le dossier doit être complet, accompagné du règlement total (tous les chèques).

En cas de pièces manquantes, le dossier sera tout simplement refusé.

ATTENTION ! Avant de remettre votre dossier, lisez bien le contrat d'engagement et la chartre de l'athlète MPC, pour être sûr que vos attentes soient en accord avec nos valeurs et nos objectifs.



PIECES A FOURNIR

ANCIENS ATHLETES

- . Formulaire d'inscription
- . Demande de licence signée (pas de visite médicale, sauf sur classement)
- . Autorisation de photographies et vidéos
- . Autorisation parentale en cas d'accident
- . Questionnaire de santé (Anciens athlètes)
- . Autorisation de voyage (Esta) : (Athlètes MAGISTRAL, REBIRTH, PHENOMENAL).
- . Photocopie du Passeport (au plus tard au premier entraînement)
- . Autorisation de sortie du territoire. (Athlètes MAGISTRAL PHENOMENAL REBIRTH).

NOUVEAUX ATHLETES

Formulaire d'inscription

- . Demande de licence à signer par le médecin et à ramener au premier entraînement (avec photo)
- . Autorisation de photographies et vidéos
- . Autorisation parentale en cas d'accident
- . Photocopie pièce d'identité recto verso ou passeport ou livret de famille .
- . Passeport obligatoire pour athlètes REBIRTH MAGISTRAL et PHENOMENAL
- . 1 photo d'identité (pas de photocopie).
- . Autorisation de sortie du territoire (Esta) (Athlètes MAGISTRAL, REBIRTH, PHENOMENAL).
- . Autorisation de sortie du territoire (MAGISTRAL PHENOMENAL REBIRTH)

REGLEMENT INTERIEUR DES ATHLETES

Majestic Phoenix Cheer

PRESENCE ET ENTRAINEMENT

L'athlète MPC devra :

- La présence aux entraînements est obligatoire. Les absences devront faire l'objet d'un justificatif (certificat médical) et être signalées le plus tôt possible avant le début de l'entraînement par l'athlète (ou par son responsable légal s'il est mineur) par téléphone **au coach de l'équipe** et non **par personne interposé**. Nous rappelons que les devoirs scolaires, réunions de famille, soirées, anniversaires et autres événements ne représentent pas des absences excusées. La réussite scolaire est très importante à nos yeux, cependant chaque athlète doit apprendre à gérer son temps et à s'organiser en fonction des engagements pris envers Majestic Phoenix.

- Mon enfant ne peut être présente à l'entraînement aujourd'hui, veuillez-nous en excuser, **ne constitue pas une excuse valable, et sera donc sanctionné au même titre qu'une absence injustifiée.**

Les absences non justifiées seront sanctionnées par le coach responsable de l'équipe.

Dès lors que l'Athlète aura plus de 3 absences, il deviendra remplaçant, et ne fera pas de compétitions.

- Chaque athlète est tenu de se rendre disponible pour toutes les compétitions et animations obligatoires de son équipe.

- Le club se réserve le droit de changer la composition des équipes représentant Majestic Phoenix cheer au cours de la saison ou d'annuler leurs participations à une compétition s'il juge que le niveau de l'équipe n'est pas suffisant pour le représenter.

- **. Les coahs pourront prendre la décision de changer un athlète d'équipe en cas de niveau insuffisant.**

- Les annulations de cours ne feront pas l'objet de remboursement, que ce soit en cas d'absence des Coachs, ou en cas d'annulation des créneaux par le service des sports pour un évènement quelconque.

- Les athlètes doivent arriver 15 minutes plus tôt, afin d'effectuer la mise en place du praticable, mais aussi s'ils doivent se changer. Les retards aux entraînements pourront faire l'objet d'une sanction.

Les Athlètes doivent avoir la tenue d'entraînement correspondant à son équipe, et ce, à chaque entraînement.

. L'utilisation du téléphone portable durant les entraînements est strictement interdite.

. **Chaque Athlète est responsable de ses effets personnels. Les coachs et le club ne pourront être tenus responsables en cas de perte. Notez bien qu'en cas d'oubli, dans les vestiaires, il faudra directement vous rendre au gymnase ou vous adresser au gardien.**

Les Coachs ne récupèrent pas les effets oubliés.

- Tous les athlètes mineurs doivent être accompagnés et récupérés par leurs parents aux entraînements, sauf s'ils sont autorisés à se rendre et à quitter les entraînements seuls.

Tout athlète blessé doit, continuer d'assister aux entraînements, même sans pratiquer, pour observer. Sauf cas de force majeure (fièvre, gastro, maladie contagieuse).

Tout athlète blessé à l'entraînement, dispose de 4 jours pour en informer le club, et faire une déclaration d'accident.

. ACCES VESTIAIRES

L'autonomie des Athlètes est l'un des points essentiels pour intégrer une équipe au sein des MPC. Aussi chaque athlète doit être capable de se prendre en charge lors de son passage aux vestiaires. L'accès est strictement interdit aux parents, et à toute personne étrangère.

ENGAGEMENTS COMPETITIONS

Tout Athlète qui effectue une inscription est intégré à la MPC

ACADEMIE. (Section d'apprentissage à la pratique du Cheerleading) En fonction de leur niveau, de leur aptitude ils pourront être titulaires sur l'une des équipes compétition.

Seuls les entraîneurs prennent cette décision qui n'est contestable ni par les athlètes ni par les parents. Il en est de même pour le poste occupé sur les équipes, qui est déterminé en fonction des compétences de chacun. Un athlète flyer peut tout aussi bien être sur un poste de bases l'année suivante, si son gabarit n'est plus adéquat avec ces nouveaux coéquipiers.

Notez que l'assiduité, la ponctualité, les retards, les absences seront des facteurs déterminants pour l'engagement des Athlètes en compétition.

-

- Il est strictement interdit de fumer pendant les entraînements, compétitions, animations et plus généralement à chaque fois que l'athlète est en uniforme ou représente Majestic Phoenix Cheer de quelque façon.

- Les chewing-gums sont interdits pendant les entraînements, les animations et les compétitions.

Les motifs suivants peuvent entraîner la non-participation aux compétitions ou aux entraînements, à l'appréciation du coach :

- La violation de n'importe laquelle des règles établies ci-dessus.
- Manque d'assiduité (aucune absence non justifiée ne sera acceptée).
- Mauvais comportement lors des compétitions ou des entraînements.
- Manque d'esprit d'équipe.
- Non-respect des règles de sécurité, des consignes de ses camarades ou des Coach.
- Niveau insuffisant.
- La non-participation aux collectes de fonds (1 animations obligatoire).

Les différentes équipes participeront au moins à 1 compétition dans l'année en fonction de leurs catégories et de leurs niveaux en France et en Europe.

Afin de vous organiser, les dates vous seront communiquées en début de saison.

. L'athlète est tenu de voyager et de loger avec son équipe lors des déplacements et compétitions.

Respect des locaux et du matériel

Chaque athlète doit veiller à la propreté et au respect des locaux (vestiaires, sanitaires, salle de pratique sportive...) et des gymnases que les collectivités locales mettent à notre disposition. Le matériel pédagogique et les tenues de compétitions mis à disposition des licenciés lors des entraînements et des compétitions (pompons, uniformes pancartes, mégaphone, cheer bow...) doivent être rigoureusement respectés (rangement du matériel propreté des tenues prêtées...). Aucun équipement ne peut être donné définitivement aux athlètes sans l'autorisation du conseil d'administration.

COTISATIONS

TARIF ANNUEL ANCIENS ATHLETES : 590€ (trois cent quatre vingt dix euros)

- Toute inscription après le «30 septembre sera majorée de 20 €.

Pour toutes les équipes, la cotisation comprend :

- Les cours de Cheerleading
- Les frais de location du gymnase • L'adhésion à la Fédération Française de Football Américain (FFFA),
- La licence
- l'inscription aux compétitions et l'assurance
- Le t-shirt d'entraînement • Le prêt d'un uniforme et accessoires
- La brassière d'entraînement
- Les frais administratifs du club
- **Les frais de déplacement et l'hébergement en France**
- **Afin de préserver la cohésion des équipes lors des compétitions, tous les athlètes sont tenus de partir ensemble.**

AUCUN REMBOURSEMENT DE LA COTISATION NE SERA ACCORDE (que ce soit en cas de départ volontaire ou de renvoi de l'athlète).

COMMUNICATION

La communication sera assurée uniquement par mail, le mercredi et le vendredi.

Cela veut dire que si vous envoyez un message le lundi, vous aurez un retour le mercredi.

L'association n'est ni responsable, ni à l'initiative de groupes WhatsApp parents, et ne pourrait être tenue responsable de toute information erronée, ou d'informations qui ne concerneraient pas l'équipe de votre enfant.

Toutes les informations officiel de MAJESTIC PHOENIX CHEER sont envoyées uniquement via 2 boites mails : majesticphoenixcheer@hotmail.com (Président, bureau).

Et majesticphoenixcheer@outlook.fr (Coach référente).

Les messages d'ordres administratifs via les réseaux sociaux ne seront également pas traités.

Un numéro de téléphone unique pour nous joindre 0782655637 (mercredi et vendredi).

Attention !!!!! les groupes parents, ne sont pas gérés ni par les membres du bureau, ni par les coachs.

Veillez en prendre bonne note afin d'éviter tout problème durant la saison qui pourrait mettre à mal le club, mais aussi, augmenter la charge de travail des bénévoles.

Lieux et horaires d'entraînements

EQUIPES	Mercredi Salle de danse	SAMEDI Gymnase CHAMPY	DIMANCHE Gymnase CHAMPY
MAGISTRAL	13H00-17H00		
QUEENS		15H00-17h30	
MYSTERIOUS		10H00-12H30	
REBIRTH		9h30-13h00	
PHENOMENAL			14h30 17h30
GROUPE STUNT			13H00-14H30

LIEU / GYMNASSE DU CHAMPY



CHARTRE DE L'ATHLETE MPC

RESPECT et OBLIGATIONS

Tout athlète MPC DEVRA :

Je dois respecter les bénévoles du club (coaches, dirigeants, coéquipiers) même si Je suis consciente qu'on ne peut pas s'entendre avec tout le monde.

Par sécurité je coupe mes ongles, j'enlève mes bijoux qui pourraient blesser quelqu'un et j'arrive avec mes cheveux attachés.

Je me présente sur le praticable en tenue, avec mes protections si j'en ai, mes baskets blanches propres et ma bouteille d'eau.

Je Respecte le règlement intérieur du club

Je Respecte les décisions des coaches et des dirigeants du club

Je Respecte les équipes concurrentes

J'ai un comportement respectueux sur les réseaux sociaux

Je contribue à la vie de mon club. Je participe aux événements et animations obligatoires durant la saison. Ce qui contribue à promouvoir le club, et faire connaître mon sport.

Je participe à la confection des goodies pour les compétitions.

Mes coaches s'organisent pour être présents et m'enseigner la pratique du cheerleading, je m'organise également dans mes devoirs et tâches ménagères, car ils ne seront pas une excuse pour ne pas m'entraîner.

Je suis là pour faire du sport, je n'ai pas peur de transpirer et de me dépasser, même si j'ai été attiré par les belles tenues et les paillettes, j'ai bien compris que ce sport était intense et demandait beaucoup de courage et d'abnégation.

J'ai bien compris que seuls les coaches sont habilités à prendre des décisions concernant les équipes. Je respecte leur savoir et leurs choix.

Pendant la saison, toute participation à un camp ou autre événement en relation avec le cheerleading doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de mes coaches.

J'ai bien pris note qu'en cas de comportement irrespectueux, de diffusions ou de propos malveillants sur des réseaux sociaux, groupes WhatsApp mettant à mal la réputation de mon club, (de ses bénévoles, coaches, ou athlètes), et sa bonne marche, je serai immédiatement renvoyé.

J'ai bien pris note du règlement intérieur du club, et m'engage à le respecter.

Fait àle

Signature de l'athlète